



Programme - Janvier-Juin 2024



**NAPOLEONICA®**  
les conférences

En association avec :



**Mardi 16 janvier 2024, à 18 heures**

## **Le conclave de Venise (novembre 1799-mars 1800) : les secrets de l'élection de Pie VII**

Par Xavier Maréchaux

Après le décès de Pie VI emprisonné à Valence en août 1799, les cardinaux se rassemblent tant bien que mal à Venise pour élire un nouveau pape, Rome à peine libérée des Français ne semblant pas sûre. Pendant plus de trois mois, les cardinaux enfermés dans le couvent bénédictin de l'île de San Giorgio, jouent l'avenir de l'Église dans une Europe déchirée par la guerre. Malgré les pressions de l'Autriche et de ses représentants à l'intérieur du conclave, ils élisent finalement un pape francophile, Barnaba Ciaramonti, qui prend le nom de Pie VII. Xavier Maréchaux nous présente les débats, parfois très violents, qui ont déchiré le conclave, les alliances et les trahisons qui, en fin de compte, voient la victoire du camp favorable à une Église indépendante.



Ancien élève de Michel Vovelle à l'Université de Paris I, **Xavier Maréchaux** est professeur d'histoire et d'éducation à la State University of New York at Old Westbury, il est spécialisé dans l'histoire de l'Église sous la Révolution et l'Empire. Il a publié aux éditions Vendémiaire *Noces révolutionnaires, le mariage des prêtres en France*. Sa biographie *Pie VII, le pape qui défia Napoléon* sort au printemps 2024 aux éditions Passés-Composés.

**Inscriptions le jeudi 11 janvier 2024.**



## Conférence musicale

Jeudi 25 janvier 2024, à 19 heures

à l'église anglicane, 7, rue Auguste Vacquerie 75116 Paris

### Batailles sur un clavier

### Raconter l'histoire militaire en musique

Une conférence-concert de Peter Hicks (narration et piano), avec Chad Slater (violon)



Sous la Révolution et l'Empire, le public se régale de ce qu'on appelle la musique « descriptive » pour clavier, pratiquée depuis le XVIIe siècle et à laquelle se sont essayés de grands noms comme Vivaldi et Haydn. Les compositeurs du temps y racontent par le son et les mots les grands événements guerriers qui viennent de se produire. C'est une façon très populaire d'informer les auditeurs tout en les distrayant. Travaillant sur ce sujet depuis de nombreuses années, **Peter Hicks** en a exhumé un grand nombre. Beaucoup de ces œuvres de circonstances n'ont pas été rejouées depuis deux siècles. Cette conférence-concert vous plonge dans l'ambiance des salons de l'époque, avec ce qu'il faut d'explications pour mieux connaître leurs

compositeurs, le contexte politique et social, la place de ces « pièces militaires historiques », souvent drôles, dans le développement de la musique descriptive.

Inscriptions le lundi 15 janvier 2024.



Mardi 30 janvier 2024, à 18 heures

## Le destin de Limoëlan, chouan et cerveau de l'attentat de la rue Saint-Nicaise

Par René d'Ambrières

L'attentat de la rue Saint-Nicaise du 24 décembre 1800 (3 nivôse an IX) reste un crime non résolu quant à ses commanditaires. La vie de Joseph de Limoëlan devrait nous permettre d'éclaircir ce sujet. Né un an avant Napoléon, il devient officier mais est contraint de quitter l'armée en 1791. Ceci le conduit à un long périple en Europe. Le 18 juin 1793, son père est guillotiné pour avoir adhéré à la conjuration de la Rouërie. Revenu en France, il fait partie des chefs de la troisième Chouannerie de 1799, puis il s'engage dans la pacification proposée par Bonaparte. Il décide finalement de reprendre la lutte avec Cadoudal. Arrivé à Paris à l'été 1800, il organise avec Saint Régent le complot de la Machine infernale. Deux complices sont arrêtés mais Limoëlan réussit à partir clandestinement pour les États-Unis, où sa vie bascule : il demande et obtient l'accès à la prêtrise et participe jusqu'à sa mort en 1826 au développement très rapide du catholicisme dans ce pays. Que serait-il advenu si Napoléon -qui connaissait le personnage et même son destin américain- avait réussi à gagner les États-Unis en 1815 ?



Polytechnicien et ingénieur de l'armement, **René d'Ambrières** est aussi historien. Il a publié son premier livre en 1995 sur **La Congrégation de l'Oratoire au tournant du XVIIIe** et collaboré au **Dictionnaire de biographie française** de 2007 à 2020.

A l'issue de la conférence, il dédicacera son ouvrage **Le fulgurant destin du chevalier de Limoëlan**, paru aux éditions Via Romana.

Inscriptions le jeudi 25 janvier 2024.



Mardi 6 février 2024, à 18 heures

## Napoléon et Marie-Antoinette : histoire(s) d'un rendez-vous manqué

Par Charles-Éloi Vial

Écrire une biographie de la dernière reine de France, c'est un peu comme parler de Napoléon : les mêmes questionnements assaillent l'historien, les sources posent les mêmes questions et appellent à des critiques comparables. Mieux encore, les acteurs sont souvent les mêmes, les lieux également, et tout le monde, à commencer par l'Empereur en personne, a un avis à donner sur l'Autrichienne. Effectivement, les deux personnages se sont peut-être croisés, ou du moins le jeune Bonaparte a sans doute aperçu la souveraine, mais au-delà de ce détail, ils ont bien plus en commun que l'on pourrait le croire : après l'enfermement et le martyr, dans les deux cas on retrouve un mythe qui déchaîne les passions, et dont l'élaboration parallèle à partir de la Restauration en dit long sur le XIXe siècle et sur son rapport au passé, *Mémorial de Sainte-Hélène* d'un côté et *Mémoires de Mme Campan* de l'autre. Étudier Marie-Antoinette, c'est aussi mieux comprendre la légende napoléonienne, l'histoire ne reculant décidément devant aucun paradoxe.



**Charles-Éloi Vial**, docteur HDR en histoire, est conservateur au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale de France. Auteur de plusieurs ouvrages sur le Premier Empire, dont *Napoléon et les bibliothèques : livres et pouvoir sous le Premier Empire* (CNRS, 2021) et *Sauver l'Empire : 1813, la fin de l'Europe napoléonienne* (Perrin, 2023), il vient de publier une biographie de Marie-Antoinette chez Perrin.

**A l'issue de la conférence, il dédicacera son ouvrage.**

**Inscriptions le mercredi 30 janvier 2024.**



## Conférence citoyenne

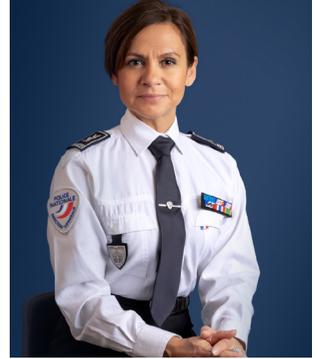
Mardi 27 février 2024, à 18 heures

La Police nationale

Par Sonia Fibleuil

Depuis 2022, la Fondation Napoléon propose à son public ce que nous appelons des « conférences citoyennes », destinées à faire connaître les grandes institutions de notre pays. Après la Garde Républicaine et la Gendarmerie nationale, nous approfondirons cette année les grandes institutions de la Police nationale. Ces conférences sont évidemment idéales pour le jeune public, mais pas que... Missions, organisation et tout ce que vous vous êtes toujours demandé sur la Police nationale au programme de ce soir, avec une conférencière exceptionnelle.

**Sonia Fibleuil** est commissaire Divisionnaire et porte-parole de la Police Nationale



**POLICE**  
NATIONALE



Inscriptions le jeudi 22 février 2024.



Mardi 12 mars 2024, à 18 heures

## Les premiers historiens de Napoléon

Par Camille Duclert



Dès son règne, Napoléon suscite une foule d'écrits louant ou vilipendant ses actions. Après son départ pour Sainte-Hélène et surtout sa disparition en 1821, les premières histoires de son action politique fleurissent. Si le mode biographique est privilégié par ces écrivains, l'analyse qu'ils esquissent révèle le poids de l'héritage napoléonien. Disposant de sources multiples, depuis les documents publics jusqu'aux confidences des acteurs impériaux, voire de Napoléon lui-même grâce au *Mémorial*, ces historiens participent à la naissance de l'historiographie napoléonienne. Avant l'œuvre monumentale de Thiers, plusieurs figures exemplaires de cette période méritent une relecture attentive, de Pichon à Thibaudeau, en passant par Touchard-Lafosse,

Arnault, Norvins ou Bignon.

Archiviste paléographe, **Camille Duclert** est conservateur du patrimoine et directrice adjointe de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie (ministère de la Culture). Après un doctorat en histoire consacré à Édouard Bignon, diplomate de Napoléon (2018) pour lequel elle fut lauréate des bourses de la Fondation Napoléon, elle a publié une anthologie de son *Histoire de France* commandée par l'Empereur depuis Sainte-Hélène, et publié plusieurs articles sur la période.

Inscriptions le jeudi 7 mars 2024.



## Conférence musicale

**Jeudi 21 mars 2024, à 19 heures**

**à l'église anglicane, 7, rue Auguste Vacquerie 75116 Paris**

### **Une messe dans la chapelle impériale de Napoléon III**

Par Katharine Ellis

La chapelle impériale, établie en 1806 par Napoléon Ier au palais des Tuileries, fut fermée sous Louis-Philippe. Napoléon III la rétablit pour servir sa propre Maison. Beaucoup de partitions jouées lors des messes impériales et les documents les accompagnant ont été détruits lors des incendies de la Commune, si bien que ces œuvres et leur étiquette sont méconnues. Dans cette conférence-concert, Katharine Ellis et un ensemble de chanteurs et d'instrumentistes vous invitent à assister à une «messe en musique» qui réunira les compositeurs qui ont travaillé au cœur de la chapelle impériale : Daniel-Esprit Auber, Jules Cohen, et l'organiste François Benoist. De plus, autour de la musique de Charles Gounod et de Jacopo Tomadini, elle abordera le répertoire de la chapelle dans le contexte de l'histoire «réformiste» de la musique catholique de l'époque.



**Katharine Ellis** est professeur de musicologie et d'histoire de la musique à l'Université de Cambridge.

**Inscriptions le lundi 4 mars 2024.**



**Mardi 26 mars 2024, à 18 heures**

## **Napoléon Bonaparte et Toussaint Louverture**

Par Frédéric Régent

En 1798, le général Toussaint Louverture renvoie le représentant civil officiel du Directoire et assure désormais le gouvernement direct de Saint-Domingue.

Au même moment, le général Napoléon Bonaparte dirige aussi un territoire extra européen dont il a fait la conquête : l'Égypte. En 1799, Bonaparte prend le pouvoir et met en place une nouvelle constitution qui remplace celle de 1795. Les territoires d'outre-mer qui avaient été transformés en départements en 1795, redeviennent des colonies et perdent toute représentation dans les assemblées législatives. Elles sont désormais soumises à des lois spéciales. Le Consul Bonaparte reconnaît le pouvoir exercé par Toussaint Louverture, mais lorsque celui-ci, proclame une constitution à Saint-Domingue, en juillet 1801, il décide de se débarrasser de lui. La signature des préliminaires de paix avec la Grande-Bretagne, le 1er octobre 1801, lui permet d'envoyer une expédition pour rétablir l'autorité de la métropole à Saint-Domingue. Après trois mois de luttes, abandonné par nombreux de ses lieutenants, Toussaint Louverture cesse les hostilités. En mai 1802, il est déporté par Leclerc et enfermé au fort de Joux, dans les montagnes du Jura. Il y meurt en avril 1803, date à laquelle la Grande-Bretagne et la France reprennent leur guerre.

Cette communication a pour objectif de montrer le destin quelque peu parallèle de ces deux hommes. Tous deux issus d'une condition qui ne devait pas les conduire au pouvoir, ils ont fini en exil, loin de l'endroit où ils avaient exercé leur puissance. Il s'agira à travers des différents documents écrits par les deux généraux, de voir les points communs de leurs ascensions parallèles et chutes respectives, quelles étaient leurs relations, quelles étaient leurs approches du pouvoir, de la diplomatie, de la guerre et la manière dont ils se considéraient respectivement.



**Frédéric Régent** est maître de conférences en Histoire à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et spécialiste des sociétés esclavagistes dans les colonies françaises du XVIIe au XIXe siècle. Il a publié plusieurs ouvrages dont *La France et ses esclaves, de la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Pluriel-Fayard, 2012 ; *Les maîtres de la Guadeloupe, Propriétaires d'esclaves de 1635 à 1848*, Tallandier, 2019, et *Texto*, 2021 ; *L'esclavage raconté aux enfants*, La Martinière Jeunesse, 2023 et *Libres de couleur. Les affranchis et leurs descendants en terre d'esclavage, XIVE-XIXe siècles*, Tallandier, 2023. Il est conseiller scientifique missionné par le Premier ministre du Mémorial national des victimes de l'esclavage (Trocadéro).



Inscriptions le jeudi 21 mars 2024.



Mardi 2 avril 2024, à 18 heures

## Le secrétaire d'État Maret et son entourage

Par Baptiste Vinot



« Il n'y a qu'une personne plus bête que M. Maret, c'est le duc de Bassano », disait Talleyrand dont les bons mots, définitifs, peuvent ouvrir le débat. Que reprochait donc le prince de Bénévent à son collègue, tour à tour ministre Secrétaire d'État et ministre des Relations extérieures de Napoléon ? Pour ses détracteurs, Maret se signale par son obéissance aveugle à Napoléon, son absence totale de système et de volonté propre, son identification inconditionnelle à la pensée de l'empereur. Ministre, il aurait été l'historiographe du pouvoir comme, journaliste, il avait été le sténographe de l'Assemblée constituante. Pour

qui travaille sur les archives de la Secrétairerie d'État impériale, Maret apparaît surtout comme un bourreau de travail, intermédiaire incontournable entre l'empereur et ses ministres. Étudier ce hiérarque du régime sous l'angle de son entourage politique permet de découvrir un ministre plus politique qu'il n'y paraît, comptant, parmi ses protégés, des plumes aussi importantes que Charles-Guillaume Étienne, auteur et journaliste, Martial Borie Des Renaudes, ex-vicaire de Talleyrand, ou Jean-Joachim Pellenc, ancien secrétaire de Mirabeau. Autant de personnes qui, comme Maret, ont prospéré à l'intersection des lettres et du pouvoir.

Agrégé d'histoire et ATER à la faculté des lettres de Sorbonne Université, **Baptiste Vinot** prépare une thèse de doctorat sur Jean-Joachim Pellenc (1751-1833), diplomate entre la France et l'Autriche, sous la Révolution et l'Empire, sous la direction de Jacques-Olivier Boudon. Il est à ce titre lauréat 2019 des bourses d'études de la Fondation Napoléon.

Inscriptions le jeudi 28 mars 2024.



Mardi 23 avril 2024, à 18 heures

## Brillat-Savarin, le gastronome transcendant

Par Jean-Robert Pitte



Si la gourmandise est vieille comme le monde, la gastronomie telle que nous la connaissons est un art de vivre qu'il est difficile de faire remonter au-delà du siècle des Lumières. Elle a eu ses inventeurs, ses théoriciens, ses propagateurs et dans cette grande conquête de l'humanité, c'est Jean Anthelme Brillat-Savarin (1755-1826) qui a, de loin, joué le premier rôle.

Magistrat issu d'une longue lignée de juristes de Belley (Ain), député, conseiller à la Cour de cassation, poète et essayiste, polyglotte, musicien talentueux, ami fidèle et délicat, il fut un gourmet aux connaissances encyclopédiques et aux curiosités toujours renouvelées, sans cesse désireux d'aller au-delà des habitudes et des conventions, exigeant comme on ne l'avait jamais été avant lui sur la qualité et la fraîcheur des aliments, sur l'assemblage des saveurs, sur l'accord mets-vins, sur l'équilibre des repas et mille choses encore. La publication de sa céléberrime *Physiologie du goût* juste au moment de sa mort est venue à point pour accompagner un mouvement en cours depuis la Révolution : la bonne chère n'était plus l'apanage de la noblesse, la bourgeoisie désormais aux manettes voulait aussi s'emparer de ce signe extérieur de prestige. Brillat-Savarin, éducateur du goût, est le père de la grande cuisine qui s'est développée en France (et ensuite dans le monde entier) au XIXe siècle.

Président de la Société de géographie et de l'Académie du vin de France, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, Jean-Robert Pitte est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire et de géographie culturelles. Parmi ses dernières publications, on peut citer *Le Désir du vin à la conquête du monde* (2009), *Une famille d'Europe* (2011), *Histoire du paysage français* (1983), 'Le Vin et le Divin' (2004) et *Bordeaux-Bourgogne*.

Inscriptions le jeudi 18 avril 2024.



**Mardi 30 avril 2024, à 18 heures**

## **Marescot, le Vauban de Napoléon**

Par Gérard Ermisse

De ce général du génie des guerres de la Révolution et de l'Empire, on ne savait presque rien. Et pourtant Armand-Samuel de Marescot a connu une carrière rapide et brillante. À son époque, il n'était certes pas un inconnu. Aristocrate de naissance, en butte aux Jacobins, il n'a jamais émigré. Au contraire, à la tête de ses troupes, il a risqué sa vie à chaque instant pour la Patrie. Il méritait mieux que l'oubli. Injustice réparée grâce aux recherches conduites par Gérard Ermisse surtout dans les archives publiques, faute d'archives privées plus intimes.

Surnommé le Vauban de Napoléon, Marescot fut, de 1800 à 1808- date de sa chute spectaculaire - un lointain successeur du maréchal de Louis XIV, comme lui à la tête du génie et des fortifications. Il a contribué à nombre des célèbres victoires de son chef, mais dans l'ombre. Il fut aussi le grand « fortificateur » de l'Empire français, comme Vauban, donc. Au sommet de la hiérarchie militaire et de la haute société impériale, il fut, avec sa famille toute entière mobilisé au sein de la Cour, un des supports du trône, sans être un proche de Napoléon.

Rendu coupable de la catastrophe de Baylen en 1808, dégradé, humilié, il paye sa prétendue faute de quatre ans de prison sans jugement. Rendu à la vie civile, après la chute du tyran, il entame une carrière de libéral assumé à la Cour des Pairs sous la Restauration, jusqu'à sa mort en 1832.

Archiviste-paléographe, historien et juriste, **Gérard Ermisse** a d'abord exercé son métier dans les Archives départementales, puis a dirigé des services patrimoniaux du Ministère de la Culture à Paris comme la Mission du patrimoine ethnologique, l'Inventaire général, l'Inspection générale des Archives de France et enfin les Archives nationales.

**A l'issue de la conférence, il dédicacera son ouvrage *Marescot - Le Vauban de Napoléon*, paru aux éditions Pierre de Taillac.**

**Inscriptions le jeudi 25 avril 2024.**



## Chemins de traverse Transmettre la connaissance en 2024

Mardi 14 mai 2024, à 18 heures

Animé par Arthur Chevallier



La connaissance a-t-elle un avenir ? L'abêtissement général est une des convictions les mieux partagées de notre époque ; elle n'est pourtant confirmée par aucune statistique. Déjà, au XVIIIe siècle, les intellectuels déploraient l'effondrement du savoir et la stupidité ambiante. Alors d'où vient ce sentiment ? Et si, au lieu d'assister à la disparition de la culture, nous étions en fait témoin d'une transformation de sa transmission ? Si les ventes des livres subissent une érosion légère quoique notable, la lecture, elle, explose grâce au smartphone, sur lesquels les individus lisent à longueur de journée. Ce raisonnement pourrait s'appliquer à la presse. La vente des journaux papier décline, mais internet permet l'éclosion d'une multitude de revues en ligne, certaines peu recommandables certes, mais d'autres d'excellente qualité. La réduction des coûts offre des possibilités infinies, et chacun, de son salon, peut désormais créer son propre « canard. » On peut y voir une catastrophe, mais aussi un retour aux sources. À la fin du XVIIIe siècle, il y avait à Paris autant de gazettes que de coteries politiques, la Révolution française en a été l'éclatante démonstration. La forme a une influence sur le fond ; et l'attention que nous sommes prêts à accorder à un article, un livre ou une vidéo varie sous l'effet de son format. L'ère des smartphones favorise une écriture fragmentaire, que n'aurait renié ni Pascal ni La Bruyère. Quant à notre attention, elle s'adapte au terrain sur laquelle elle s'exerce. Dit autrement : à son époque. Nous ne sommes pas moins attentifs, mais nous aimons la variété et la rapidité, qui ne sont pas contradictoires de l'intelligence. Prenons l'exemple de la radio ou de la télévision : les émissions ne sont pas plus courtes qu'auparavant, mais leur rythme a évolué, les temps de parole sont plus brefs et les sujets défilent à grande vitesse. C'est le monde dans lequel nous vivons, et l'intelligence consiste à s'adapter, sous peine d'être exclu de sa vaste course.



Pour ce débat, **Arthur Chevallier** recevra:

**Florent Barraco** est adjoint à la direction du Figaro.fr. Précédemment directeur adjoint de la rédaction du Point, il a notamment coordonné « Napoléon, la grande aventure », hors-série consacré aux sites napoléoniens dans le monde. Il a publié en octobre 2023 *Michel Sardou, vérités et légendes* (Perrin).

**Philippe Collin** est producteur de radio, scénariste, auteur de livres et de bande dessinée. Depuis 2021, il produit et anime sur France Inter une série de podcasts d'histoire qui connaît un succès triomphal. Chacun d'entre eux raconte une personnalité en plusieurs épisodes : « Léon Blum », « Jean-Marie Le Pen », « Cléopâtre », « Vladimir Poutine » ou encore « le maréchal Pétain » ont été écoutés par des millions d'auditeurs. Véritable phénomène radiophonique et historique, depuis déclinés sous la forme de livres (*Le fantôme de Philippe Pétain, Léon Blum, une vie héroïque*) et de pièces de théâtre, les podcasts de Philippe Collin séduisent un public nombreux mais aussi et surtout très divers. En quoi ils contribuent largement au rayonnement de l'histoire et suscite des passions nouvelles.

**Frédéric Schwamberger** est éditeur. Après avoir mené une brillante carrière aux éditions Dargaud, il a rejoint le groupe Gallimard pour diriger sa prestigieuse filiale, Futuropolis, véritable institution de l'édition de bande dessinée. En plus de ces responsabilités, il est aussi, au sein du Groupe Gallimard, gérant des maisons Denoël et P.O.L.

Inscriptions le **lundi 6 mai 2024**.



Mardi 21 mai 2024, à 18 heures

## L'héritage révolutionnaire au sein du droit constitutionnel napoléonien

Par Théophile Verniseau



Napoléon est souvent présenté par les auteurs républicains du XIXe siècle comme le fossoyeur de la Révolution française. Cette thèse républicaine néglige la volonté napoléonienne de consolider les acquis de la Révolution. Pouvons-nous dire alors que le régime consulaire et impérial est un héritage du droit constitutionnel révolutionnaire ? Les fondements du nouveau régime ressemblent plutôt à un habile détournement des principes imaginés sous la Révolution. Il convient également de s'interroger à propos de son système normatif et institutionnel : ses caractéristiques font de

lui le couronnement d'une évolution complexe concernant la notion de pouvoir exécutif. Enfin le serment impérial, aspect souvent négligé, ouvre une perspective nouvelle sur ce régime hybride voulu par Napoléon. Il s'agit de comprendre la place particulière qu'occupe cet édifice constitutionnel au sein d'une époque qui bouleversa le destin du monde.

Docteur en histoire du droit, **Théophile Verniseau** enseigne le droit constitutionnel et les institutions administratives à l'Université Panthéon-Assas depuis 2017. Sa thèse avait pour thème *La Constitution césarienne du Consulat et de l'Empire* sous la co-direction des Professeurs Olivier Beaud et François Saint-Bonnet. Rattaché à l'Institut Michel Villey et proche de la Fondation Napoléon, ses thématiques de recherche en Histoire constitutionnelle concernent principalement le césarisme et l'impérialisme.

Inscriptions le jeudi 16 mai 2024.



Mardi 28 mai 2024, à 18 heures

## Gabriel-Auguste Ancelet, architecte des résidences impériales de Biarritz et Arteaga (1858-1870)

Par Philippe Cachau



Inspecteur des travaux des Archives de l'Empire (Nationales) et de la Bibliothèque de l'Arsenal en 1857, technicien de talent, Gabriel-Auguste Ancelet (1829-1895) fut retenu en janvier 1858 par Napoléon III et l'impératrice Eugénie pour succéder à son confrère décédé Louis-Auguste-Déodat Couvrechef sur les résidences impériales de Pau, Biarritz et Arteaga.

Allié à Victor Hugo et Henri-Paul Foucher par son union en 1866 avec Blanche-Isabelle Foucher, leur nièce et fille respectivement, Ancelet présente une personnalité passionnante mise dernièrement en lumière par des sources inédites sur son activité, les résidences de Biarritz et d'Arteaga (plans et élévations, mémoires de famille, clichés, correspondance, documents qui seront présentés ici pour la première fois).

Chercheur associé à l'Université Bordeaux-Montaigne (EA 538), membre du Souvenir napoléonien, **Philippe Cachau** est l'auteur de plusieurs publications et d'un ouvrage complet sur le domaine impérial de Biarritz (à paraître). Il prépare actuellement une publication sur Arteaga à paraître dans la revue en ligne de la Fondation Napoléon, *Napoléonica*®, en 2024.

Inscriptions le jeudi 23 mai 2024.



## Restauration du Napoléon d'Abel Gance (1927) : retrouver la musique de la lumière ?

Par Georges Mourier

« Le Cinéma ? C'est la musique de la lumière. » (Abel Gance).



Le *Napoléon* d'Abel Gance (1927) est un film légendaire dans l'histoire du cinéma mondial. D'une durée originelle d'environ 4h (dans sa version courte dite « Opéra ») et de 7h (dans celle dite « Grande Version »), ce film n'a pas cessé d'être l'objet de remontages de la part de son propre auteur, mais aussi de multiples restaurations jusqu'à l'an 2000, sans compter les inévitables dommages dus aux distributeurs mais aussi au temps. En 2007, la situation patrimoniale étant des plus confuses (22 versions du film existaient alors), la Cinémathèque française décida d'arrêter toute commercialisation du film et de nommer Georges Mourier, expert et réalisateur, pour mener à bien une expertise de ses collections se rapportant à ce chef-d'oeuvre. Cette simple expertise de trois mois se changea finalement en un vaste chantier d'une nouvelle

restauration de ce monument du cinéma qui allait s'étendre sur plus de 14 années.

À un mois de la première présentation publique de ce travail homérique, Georges Mourier décrira cette incroyable aventure, riche en rebondissements, découvertes en tout genre, en France comme à l'étranger, et qui a nécessité une méthodologie et des process de production inédits afin de pouvoir restituer l'ensemble au plus près du montage originel dans sa rythmique musicale, voulue par Gance en 1927.

**Georges Mourier** est réalisateur et chercheur. Il a tourné, entre autres, un documentaire consacré à Abel Gance, intitulé *À l'ombre des grands chênes* (2005). Il a dirigé pour la Cinémathèque française l'expertise mondiale, la reconstruction et la restauration du *Napoléon* de Gance (1927) qui ont nécessité 14 ans de travaux de 2008 – 2022.

Inscriptions le jeudi 30 mai 2024.



## 1822: un conspirateur bonapartiste

### Le procès du général Berton devant la cour d'assises de la Vienne

Mardi 11 juin 2024, à 18 heures

Par Jean-Marie Augustin

Sous la Restauration, la Charbonnerie, créée sur le modèle de la Carboneria italienne, monte des complots pour renverser le gouvernement de Louis XVIII. La ville de Saumur est un bastion de l'organisation. Jean-Baptiste Berton, général d'Empire mis à la retraite, est envoyé sur place pour mener une conspiration qui consiste à se rendre d'abord à Thouars, puis revenir à Saumur en vue de soulever l'École de cavalerie. Le 24 février 1822, Berton s'empare de la ville de Thouars, mais échoue devant Saumur. Il se réfugie près de La Rochelle, puis revient à Saumur, au mois de juin. Trahi, il est arrêté avec d'autres conjurés.



Pour des raisons politiques, le procès est délocalisé à Poitiers le 11 septembre 1822. Berton et trois de ses complices sont condamnés à mort. L'un des conjurés se suicide en prison. Berton est guillotiné, le 5 octobre, à Poitiers ; avant de mourir, il crie « Vive la Liberté ! Vive la France ! ». Deux jours plus tard, deux autres condamnés sont exécutés à Thouars.

**Jean-Marie Augustin** est professeur émérite de l'Université de Poitiers, enseignant-chercheur en histoire du droit.

À l'issue de la conférence, il dédicacera son ouvrage *La Conspiration du général Berton (1822) ; Thouars — Saumur — Poitiers*, aux éditions APC.

Inscriptions le jeudi 6 juin 2024.



## Être femme sous Napoléon

Mardi 25 juin 2024, à 18 heures

Par Chantal Prévot



Les études consacrées à la condition des femmes sous la Révolution puis l'Empire se résument souvent à un état des lieux légal et administratif. Mais au sein d'une nation en pleine effervescence, quelles aspirations animent les femmes ? Quelle conscience ont-elles de leurs droits civils, civiques et éducatifs ? Quels rapports entretiennent-elles avec les hommes au quotidien, au sein de leurs familles ? Comment vivent-elles en vrai ? Les témoignages, les correspondances, les archives racontent des relations conjugales plus subtiles, plus diverses et plus modernes à nos yeux que ne laissent soupçonner l'aridité des textes de lois. Elles permettent de saisir des comportements sociaux répandus, sans les passer au tamis des raisonnements actuels.

**Chantal Prévot** est responsable des bibliothèques de la Fondation Napoléon. Ses recherches portent principalement sur l'histoire du quotidien et des femmes, ainsi que sur l'évolution de Paris sous le Premier Empire. Elle fut un des commissaires de l'exposition «Napoléon n'est plus» (2021, Musée de l'Armée). Elle a publié plusieurs ouvrages sur la période dont *L'Atlas de Paris au temps de Napoléon* (avec Irène Delage, Parigramme, 2014) et co-dirigé l'édition du *manuscrit retrouvé du Mémorial de Sainte-Hélène* (Perrin, 2017).

**A l'issue de la conférence, elle dédicacera son ouvrage *Le sexe contrôlé. Être femme après la Révolution (1800-1815)* aux éditions Passés Composés.**

Inscriptions le jeudi 20 juin 2024.





**Fondation Napoléon**  
**7, rue Geoffroy Saint-Hilaire**  
**75005 Paris**



**Eglise anglicane Saint-Georges**  
**7, rue Auguste Vacquerie**  
**75116 Paris**



# NAPOLÉON2026

Soutenez notre grand projet  
Histoire et culture pour le public jeune  
**FORMULAIRE DE DON**

## Coordonnées du donateur :

Madame       Monsieur

Nom :

---

Prénom :

---

Adresse :

---

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville :

---

Pays : \_\_\_\_\_

Courriel: \_\_\_\_\_

Je souhaite faire un don de :

20€  50€  100€  200€  500€  Autre montant \_\_\_\_\_ €

## Modalités de paiement :

- **Par carte bancaire**, rendez-vous sur [fondationnapoleon.org](http://fondationnapoleon.org), rubrique « Faire un don », puis laissez-vous guider ;
- **Par chèque bancaire**, envoyez votre chèque signé libellé à l'ordre de « Fondation Napoléon » à : Fondation Napoléon – Souscription Histoire et culture pour le public jeune-7, rue Geoffroy Saint-Hilaire75005 Paris ;
- **Par virement bancaire**, contactez Alexandra Mongin [amongin@napoleon.org](mailto:amongin@napoleon.org)+33(0)1 56 43 46 00,
- **Par le QR code ci-contre**, en indiquant souscription dans Remarques et saisissez le montant de votre choix.



Je ne souhaite pas que mon nom soit publié sur la liste des donateurs

Je souhaite recevoir mon reçu fiscal :  par mail  par courrier

Date et signature : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_



# NAPOLEON2026

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Napoléon peut recevoir des dons fiscalement déductibles, que vous soyez un particulier ou une entreprise.

## Des dons déductibles de l'impôt

Pour un particulier, les dons dits « manuels » donnent lieu à une réduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable annuel du donateur.

Pour une entreprise, la réduction est égale à 60 % du montant du don, les dons étant plafonnés à 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires avant impôt.

Plus d'informations sur notre site [www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org), rubrique : « Soutenez nos projets ».

*Ce formulaire est à envoyer, accompagné de votre chèque de don, à l'adresse suivante :*

Fondation Napoléon 7, rue Geoffroy Saint-Hilaire-75005 Paris France

Tel : + 33 (0)1 56 43 46 00

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org) – [www.napoleon.org](http://www.napoleon.org)

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 12 novembre 1987

### *Confidentialité*

*Aucune information ne sera transmise à des tiers. Les coordonnées postales et électroniques sont recueillies afin de traiter l'envoi des documents légaux et informatifs. Conformément à la Loi Informatique et Libertés de janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations vous concernant en écrivant à Fondation Napoléon, A. Mongin, 7 rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris- [amongin@napoleon.org](mailto:amongin@napoleon.org) ou [hooee@napoleon.org](mailto:hooee@napoleon.org)*



*Le sens de l'histoire, ensemble.*

7, rue Geoffroy Saint-Hilaire 75005 Paris

Tél : 00 33 (0)1 56 43 46 00

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org)

[www.napoleon.org](http://www.napoleon.org)

Fondation reconnue d'utilité publique par le décret du 12 novembre 1987



## RAPPEL : Modalités d'inscriptions

L'entrée est gratuite, sur réservation dans la limite des places disponibles.

Dès l'ouverture des inscriptions pour chaque conférence, il est possible de s'inscrire auprès de notre hôtesse:

- par courriel : [ce@napoleon.org](mailto:ce@napoleon.org);
- par téléphone au 01 56 43 46 00

Pour être tenu informé par courriel des activités de Napoléonica®-Les Conférences de la Fondation Napoléon, merci d'adresser vos noms, prénoms, adresses postales et internet par mail ([ce@napoleon.org](mailto:ce@napoleon.org)).



**Fondation Napoléon**

7 rue Geoffroy Saint-Hilaire  
75005 Paris

[www.fondationnapoleon.org](http://www.fondationnapoleon.org)

**Actualités de la Fondation Napoléon, de ses sites web, et du monde napoléonien : pour ne rien manquer, abonnez-vous à notre Lettre d'info !**

